



CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES

Séance du lundi 31 janvier 2022 à 16 heures 45

Supplément à l'ordre du jour

Séance publique

Dossiers de M. le Bourgmestre

- [76] **Organisation** - - - [2434124 \(R\)](#)
IRIS Structure Faïtière.- Statuts.- Modifications.
Adopter les nouveaux statuts de l'association Iris Faïtière, dans leur version consolidée.
-
- [77] **Organisation** - Secrétariat central ORG - - [2445979 \(R\)](#)
Participation de la Ville au système de chèques-taxi régionaux pour l'année 2022.- Convention.
Convention de chèques-taxi 2022 entre la Région de Bruxelles-Capitale - Direction Taxis et la Ville.
-
- [78] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Service juridique - [2446718 \(R\)](#)
SJ. 50286/DD.- Sécurité privée.- «Balkan Trafik festival».- Détermination du périmètre et de la durée.
Règlement de police concernant la sécurité privée sur la voie publique durant le «Balkan Trafik festival».
-
- [79] **Finances** - Taxes communales (enrôlement) - Réglementation - contentieux et collège fiscal - [2447208 \(R\)](#)
Règlements taxes.- Taxe sur les immeubles à l'abandon ou négligés ou inoccupés ou inachevés et les terrains à l'abandon ou négligés.- Exercices 2022 à 2025 inclus.
Règlement relatif à la taxe sur les immeubles à l'abandon ou négligés ou inoccupés ou inachevés et les terrains à l'abandon ou négligés pour les exercices 2022 à 2025 inclus.- Modifications techniques aux articles 2, d et 14.
-
- [80] **Finances** - Taxes communales (enrôlement) - Réglementation - contentieux et collège fiscal - [2446812 \(R\)](#)
Règlements taxes.- Taxe sur la délivrance de documents administratifs.- Exercices 2022 à 2025 inclus.
Règlement relatif à la taxe sur la délivrance de documents administratifs pour les exercices d'imposition 2022 à 2025.- Modifications techniques aux articles 3 et 6.
-

Dossiers de M. l'Echevin Hellings

[81] **Centrale d'achats** - - Achats - [2444335 \(R\)](#)

Marché public de fournitures à bordereau de prix et en 5 lots ayant pour but la fourniture, pendant 12 mois, de bois et de bois durable (CDA/012126/CVB).- Dépense supplémentaire lors de l'attribution du marché.

Dépenses supplémentaires de 234,12 EUR pour le lot 2, de 807,51 EUR pour le lot 3, de 5.479,09 EUR pour le lot 4 et de 3.873,44 EUR pour le lot 5, TVA de 21% comprise, par rapport à aux estimations des lots, portant le montant des lots 2 à 5 à 11.234,12 EUR, 10.807,51 EUR, 58.979,09 EUR et 38.873,44 EUR, TVA comprise.- Divers articles de codes économiques 12402, 12448 et 12502 des budgets ordinaires de 2022 et 2023 (sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires et de l'adoption de ces budgets par le Conseil communal et de leur approbation par l'autorité de tutelle).- Prendre pour information la dépense supplémentaire adoptée par le Collège en séance du 27/01/2022 (décision n° 291) en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

[82] **Centrale d'achats** - - Achats - [2442675 \(R\)](#)

Marché public de services reconductible à bordereau de prix ayant pour but l'interprétariat en milieu social, pendant 24 mois (CDA/012260/AMT).- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42, § 1er, 1°, d) ii, de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° CDA/012260/AMT.- Dépense sur 24 mois de 80.000,00 EUR, TVA de 21% comprise, soit au total 160.000,00 EUR, le marché étant deux fois reconductible de 12 mois.- Divers articles de codes économiques 12306 et 12204 des budgets ordinaires de 2022 à 2025 (sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires et de l'adoption de ces budgets par le Conseil communal et de leur approbation par l'autorité de tutelle).- Prendre pour information la décision n° 105 du Collège du 27/01/2022 en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

[83] **Patrimoine Public** - - Techniques spéciales - [2446393 \(R\)](#)

Dossier subside PTI Piscine de Neder-over-Heembeek.- Précisions administratives.

Adopter l'engagement sur l'honneur de ne pas aliéner ou modifier l'affectation du bien, à savoir de la Piscine de Neder-over-Heembeek situé rue de Lombartzyde 120 à 1120 Bruxelles, pendant une période de vingt ans et de valider le programme d'entretien spécifique portant sur les cinq années qui suivent la réception définitive des travaux concernant l'installation d'un système de gestion intelligente des eaux de renouvellement de la Piscine de Neder-Over-Heembeek.- Dossier subsidié (DTD URE) projet 23.

[84] **Patrimoine Public** - - Techniques spéciales - [2447019 \(R\)](#)

Dossier subside PTI Athénée Leon Lepage - Précisions administratives.

Adopter l'engagement sur l'honneur de ne pas aliéner ou modifier l'affectation du bien, à savoir l'Athénée Leon Lepage situé rue des Riches Claires, 30 à 1000 Bruxelles, pendant une période de vingt ans et de valider le programme d'entretien spécifique portant sur les cinq années qui suivent la réception définitive des travaux concernant le remplacement des menuiseries extérieures de la cour intérieure.- Dossier subsidié (DTI URE) projet 4.

[85] **Patrimoine Public** - - Techniques spéciales - [2446619 \(R\)](#)

Dossier subside PTI Lycée Henriette Dachsbeck.- Précisions administratives.

Adopter l'engagement sur l'honneur de ne pas aliéner ou modifier l'affectation du bien, à savoir le Lycée Henriette Dachsbeck situé rue de la Paille 24 à 1000 Bruxelles, pendant une période de vingt ans et de valider le programme d'entretien spécifique portant sur les cinq années qui suivent la réception définitive des travaux concernant la rénovation avec isolation thermique de toitures (trois principales + trois ailes).- Dossier subsidié (DTD URE) projet 22.

Dossiers de Mme l'Echevine Hariche

- [86] **Instruction publique** - Finances - Budget - [2444607 \(R\)](#)

Octroi et paiement d'une avance sur traitement ou pension à certains membres du personnel subventionné des établissements scolaires et aux pensionnés, suite au retard dans la constitution de leur dossier à la Communauté française ou la Vlaamse Gemeenschap ou à l'administration des pensions.- Année 2022.

Octroyer une avance sur traitement ou pension à certains membres du personnel subventionné des établissements scolaires (payés par la Communauté Française, la Vlaamse Gemeenschap), ou agents pensionnés aux conditions reprises supra.

- [87] **Instruction publique** - Finances - Budget - [2443317 \(R\)](#)

Appel à projets "Dispositif d'Accrochage Scolaire" 2021-2024.- Convention entre la Ville et la Région de Bruxelles-Capitale.

Convention relative à la mise à disposition d'une subvention de la Région d'un montant de 954.750,00 EUR conformément à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 09/12/2021.

Dossiers de Mme l'Echevine Jellab

- [88] **Travaux de voirie** - Secrétariat central TDV - - [2442247 \(R\)](#)

TV/2022/08/EV.- Avenant n° 1 à la convention du 20/04/2020 entre la Ville de Bruxelles et Bruxelles Environnement.- Subside étude végétalisation des espaces publics bruxellois.

Avenant n° 1 (TV/2022/08/EV) à la convention de subside du 20/04/2020 (TV/2020/24/EV) par Bruxelles Environnement relative à la production horticole (implantation d'une filière de production de plantes indigènes destinées à la végétalisation des espaces publics bruxellois).

Dossiers de Mme l'Echevine Persoons

- [89] **Urbanisme** - Plan - Planification - [2445511 \(R\)](#)

Plan particulier d'affectations du sol "Unesco".- Marché public sur le rapport sur les incidences environnementales RIE.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42 §1er, 1°, a) de la loi du 17/06/2016 sur les marchés publics.- Cahier spécial des charges n° 22/PLAN/UNESCO/PPAS_BB/RIE_MER.- Dépense estimée à 170.190,00 EUR TVA comprise.- Article 93006/74760 du budget extraordinaire de 2022 (sous réserve de l'adoption du Conseil communal et de son approbation par l'autorité de tutelle).- Prendre pour information la décision n° 213 du Collège du 27/01/2022, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

Dossiers de Mme l'Echevine Mutyebele

- [90] **Patrimoine Public** - - Direction administration - [2444750 \(R\)](#)

OPP/2019/012 - Cotisation 2022 à l'Ordre des Architectes NL.

Octroyer un subside de 1.920,00 EUR au profit de l'Ordre des Architectes.- Article 13766/33201 du budget ordinaire de 2022 (sous réserve de l'adoption du budget par le Conseil communal et de son approbation par l'autorité de Tutelle).

- [91] **Patrimoine Public** - - Direction administration - [2444230 \(R\)](#)

OPP/2019/011 - Cotisation 2022 à l'Ordre des Architectes FR.

Octroyer un subside de 9.600,00 EUR au profit de l'Ordre des Architectes.- Article 13766/33201 du budget ordinaire de 2022 (sous réserve de l'adoption du budget par le Conseil communal et de son approbation par l'autorité de tutelle).

Questions

- [92] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2448015 \(R\)](#)

Questions de M. VANDEN BORRE et Mme DEBAETS, Conseillers communaux.

Questions concernant la manifestation contre les restrictions sanitaires du 23 janvier.

- [93] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2448149](#)
[\(R\)](#)
Question de M. VANDEN BORRE, Conseiller communal.
Question concernant la position du Collège sur l'étude de Bruxelles Pouvoirs Locaux concernant la capacité financière des communes et sur les Etats généraux que le gouvernement bruxellois entend organiser.
-
- [94] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2448291](#)
[\(R\)](#)
Question de M. BAUWENS, Conseiller communal.
Question concernant le "matériel scolaire gratuit" dans les écoles de la Ville de Bruxelles.
-
- [95] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2448295](#)
[\(R\)](#)
Question de Mme NYANGA-LUMBALA, Conseillère communale.
Question concernant l'application de la convention conclue entre Agence Régionale pour la Propreté «Bruxelles-Propreté» et la Ville de Bruxelles en matière de nettoyage.
-
- [96] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2448335](#)
[\(R\)](#)
Question de Mme EL BAKRI, Conseillère communale.
Question concernant le manque de poubelles publiques dans le quartier des Marolles.
-
- [97] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2448323](#)
[\(R\)](#)
Question de M. WEYTSMAN, Conseiller communal.
Question concernant les craintes liées aux lieux d'installation des salles de consommation de drogue à moindre risque.
-
- [98] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2448424](#)
[\(R\)](#)
Question de Mme VIVIER, Conseillère communale.
Question concernant l'appel ou non contre la décision de Justice relative à la Haute Ecole Francisco Ferrer.
-